

Jardinez la ville !

CADRE DE VIE La Ville de Mont de Marsan souhaite encourager les citoyens volontaires à cultiver de petites parcelles près de chez eux pour en faire des potagers, massifs de fleurs... Elle va pour cela leur remettre des "permis de végétaliser".



Le 26 octobre prochain, à l'occasion de la journée "Un jardin en automne" (cf p.27), le service des Espaces Verts tiendra un stand place Saint-Roch sur lequel vous pourrez venir vous renseigner sur le dispositif "Jardinez la ville", profiter de conseils sur les plantations et retirer un permis de végétaliser. Une fois ce premier contact effectué, vous pourrez ensuite bénéficier d'une aide technique des services municipaux qui viendront sur place pour identifier la zone de plantation et répondre à toutes vos questions.

De nouveaux paysages urbains

Cette démarche citoyenne participe à l'amélioration du cadre de vie des Montois. Elle s'intègre dans le dispositif "zéro pesticide", qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités et les particuliers et encourage une gestion plus écologique des espaces.

*Renseignements auprès du service des Espaces Verts : 05 58 75 65 41
service.jardins@montdemarsan.fr*